

Protection des données – Déclaration de confidentialité spécifique Marchés/Experts externes

La présente déclaration de confidentialité concerne le traitement des données à caractère personnel recueillies par la Cour des comptes européenne («la Cour») dans le cadre de procédures de marchés et d'appels à candidatures d'experts externes.

Elle décrit la manière dont la Cour traite vos données à caractère personnel et en garantit la confidentialité.

Qui est responsable du traitement de vos données?

Les opérations de traitement des données s'effectuent sous la responsabilité de l'ordonnateur qui a signé l'invitation à soumissionner, l'appel à manifestation d'intérêt ou l'invitation à faire partie d'un groupe d'experts.

Pourquoi collectons-nous vos données?

Vos données à caractère personnel sont collectées puis traitées aux fins de la gestion et de l'administration, par la Cour, des experts ou des procédures de marchés. Elles ne seront en aucun cas traitées pour des finalités autres que celles pour lesquelles elles ont été collectées. Si un traitement ultérieur de vos données est envisagé pour une finalité autre que celle pour laquelle elles ont été collectées, des informations au sujet de cette autre finalité et toute autre information pertinente nécessaire pour garantir un traitement équitable et transparent vous seront communiquées.

Quelles règles s'appliquent à l'utilisation de vos données?

L'opération de traitement a pour bases juridiques:

- le [règlement \(UE\) 2018/1725](#) du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, qui établit le cadre juridique régissant le traitement des données à caractère personnel par la Cour;
- le [règlement \(UE, Euratom\) 2018/1046](#) du Parlement européen et du Conseil du 18 juillet 2018 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union, modifiant les règlements (UE) n° 1296/2013, (UE) n° 1301/2013, (UE) n° 1303/2013, (UE) n° 1304/2013, (UE) n° 1309/2013, (UE) n° 1316/2013, (UE) n° 223/2014, (UE) n° 283/2014 et la décision n° 541/2014/UE, et abrogeant le règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 (le «règlement financier»), et notamment ses articles 160 à 179 pour les procédures de passation de marchés et ses articles 237 et 238 pour la sélection d'experts.

Quelles données à caractère personnel recueillons-nous?

Les données à caractère personnel collectées puis traitées concernent l'expert ou le soumissionnaire ainsi que les membres de son personnel ou ses sous-traitants (personnes physiques). Il peut s'agir des données suivantes:

- identité: prénom, nom, numéro de passeport, numéro de carte d'identité, nationalité;
- fonction;
- données de contact (adresse électronique, numéro de téléphone professionnel, numéro de téléphone mobile, numéro de fax, adresse postale, société et service dans la société, pays de résidence, adresse internet);
- certificats attestant le paiement des cotisations de sécurité sociale et des impôts, extrait du casier judiciaire;
- données financières: coordonnées bancaires (nom de la banque, codes IBAN et BIC), numéro de TVA;

- informations destinées à l'évaluation des critères de sélection ou d'éligibilité: compétences, aptitudes techniques et linguistiques, formation, expérience professionnelle, y compris des informations détaillées concernant les emplois précédents et actuel;
- déclaration sur l'honneur de ces personnes qu'elles ne se trouvent pas dans l'une des situations d'exclusion prévues aux articles 136 et 141 du règlement financier;
- d'autres données concernant l'expert ou le soumissionnaire fournies par celui-ci dans sa réponse à l'invitation à soumissionner, à l'appel à manifestation d'intérêt ou à l'invitation à faire partie d'un groupe d'experts.

Qui a accès à vos données et à qui ces dernières sont-elles communiquées?

Aux fins exposées ci-dessus, l'accès à vos données à caractère personnel est octroyé ou est susceptible d'être octroyé aux personnes ci-après:

- des agents de la Cour (à savoir l'équipe chargée des marchés et d'autres personnes faisant partie du groupe d'évaluation) ou des institutions, organes et organismes participant à la procédure de marché (pour les marchés interinstitutionnels), ainsi que les experts et contractants externes qui travaillent pour le compte de la Cour aux fins de la gestion des procédures de sélection des experts et de marchés publics ainsi que de l'évaluation des offres; l'accès à vos données est accordé sur la base du principe du «besoin d'en connaître»;
- les personnes et les organismes chargés d'une mission de contrôle, d'audit ou d'inspection en application du droit de l'Union européenne (par exemple, les services d'audit interne et externe, l'instance spécialisée en matière d'irrégularités financières visée à l'article 93 du règlement financier, le comité d'exclusion visé à l'article 143 du règlement financier ou encore l'Office européen de lutte antifraude (l'OLAF));
- le grand public; si un marché vous est attribué par la Cour, vos données à caractère personnel seront rendues publiques, conformément à l'obligation de la Cour de publier les informations relatives à l'issue des procédures de marché et aux bénéficiaires de fonds relevant du budget de l'Union européenne (article 163 et article 38, paragraphe 2, du règlement financier, respectivement). Les informations concerneront notamment vos nom et adresse, le montant attribué ainsi que la nature et l'objet de la mesure. Elles seront publiées au supplément S au Journal officiel de l'Union européenne et/ou sur le site web de la Cour.

Vos données personnelles peuvent être transférées à d'autres destinataires:

- si un conseil juridique est nécessaire: au service juridique de la Cour;
- si des traductions sont nécessaires: à la direction de la traduction de la Cour;
- si vous déposez une réclamation: au Médiateur européen, au Contrôleur européen de la protection des données, ainsi qu'au Délégué à la protection des données de la Cour.

Comment la Cour protège-t-elle vos données à caractère personnel contre toute utilisation abusive ou tout accès non autorisé?

Les ensembles de données font l'objet d'un stockage sécurisé dans les centres de données de la Cour, de la Commission européenne ainsi que de son prestataire de services au Luxembourg et en Belgique, et sont ainsi protégés par les nombreuses mesures prises pour préserver la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des ressources électroniques de l'institution.

Seul un groupe d'utilisateurs spécifique peut accéder aux données à caractère personnel. Les droits d'accès sont accordés selon le principe du «besoin d'en connaître», compte tenu du rôle, de la fonction et des responsabilités de l'utilisateur concerné. Ils sont continuellement actualisés en fonction de l'évolution des attributions des agents.

Le secrétaire général de la Cour assume la responsabilité globale de l'application des règles régissant les droits d'accès ainsi que du respect de la réglementation relative à la protection des données. Il a toutefois délégué certaines compétences en la matière à différentes entités. La Cour a adopté une politique de sécurité de l'information et emploie un responsable de la sécurité de l'information chargé de veiller à ce que la politique soit dûment mise en œuvre et à ce que l'efficacité des contrôles y afférents soit testée.

Pendant combien de temps conservons-nous vos données?

Vos données à caractère personnel seront conservées pendant dix ans dans le système comptable si vous avez obtenu un remboursement de coûts, et pendant sept ans à compter de la signature du marché auprès de l'entité adjudicatrice et de celle ayant lancé l'appel à manifestation d'intérêt, l'invitation à soumissionner ou l'invitation à faire partie d'un groupe d'experts. Les données des soumissionnaires non retenus ne sont conservées que pendant cinq ans à compter de la signature du marché. À l'issue des périodes mentionnées, toutes les données à caractère personnel sont détruites.

Quels sont vos droits?

Vos droits relatifs à vos données à caractère personnel sont définis aux articles 17 à 24 du règlement (UE) 2018/1725.

Vous avez le droit d'accéder à vos données à caractère personnel et de les faire rectifier dans les meilleurs délais si elles sont inexactes ou incomplètes.

Sous certaines conditions, vous avez le droit de nous demander d'effacer vos données à caractère personnel ou d'en restreindre l'usage. Le cas échéant, vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données à caractère personnel pour des raisons tenant à votre situation particulière. Vous avez également le droit à la portabilité des données.

Vous pouvez demander que nous communiquions, dans toute la mesure du possible, les modifications apportées à vos données à caractère personnel aux autres parties auxquelles vos données ont été divulguées. Nous examinerons votre requête, prendrons une décision et vous la communiquerons dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre demande. Ce délai pourra être allongé de deux mois supplémentaires si nécessaire.

Vous ne faites pas l'objet d'une décision automatisée (fondée sur un traitement réalisé par des machines exclusivement), y compris le profilage, pour obtenir le droit à l'attribution d'un marché.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au responsable du traitement des données, à l'aide des informations de contact communiquées ci-après.

Avec qui prendre contact en cas de question ou de réclamation?

La première personne de contact est le responsable du traitement des données. Veuillez utiliser les informations de contact communiquées dans l'appel à manifestation d'intérêt ou dans l'appel d'offres.

Vous pouvez à tout moment prendre contact avec le délégué à la protection des données de la Cour (eca-data-protection@eca.europa.eu) si vous avez des inquiétudes/doléances quant au traitement réservé à vos données personnelles.

Cour des comptes européenne
Délégué à la protection des données
12, rue Alcide De Gasperi
1615 Luxembourg
LUXEMBOURG

Vous avez le droit de déposer à tout moment une réclamation concernant le traitement de vos données à caractère personnel auprès du Contrôleur européen de la protection des données (edps@edps.europa.eu).